

Rapport sur le service des eaux

Messieurs,
Vous nous avez chargés de vous représenter au sein de la Commission mixte de Roubaix et Tourcoing. Nous venons vous rendre compte de la manière dont nous avons rempli notre mandat, vous communiquer nos impressions et nos vues.

J'aurais voulu rendre moins long ce rapport mais j'ai cru de mon devoir d'entrer dans des détails qui seront des redites pour quelques-uns d'entre vous, nécessaires, cependant, à l'intelligence de la question pour nos nouveaux collègues.

Inutile de vous faire l'histoire entière de notre entreprise. Notre registre aux délibérations le contient complètement, vous y verrez que nos prévisions se réalisaient plus tôt encore que nous ne le redoutions.

L'utilité d'une distribution d'eau à Roubaix était indiscutable et nous l'avons toujours hautement proclamée; mais le choix fait, les moyens employés sont déplorables, et, quoique nous fussions maintenant, arriverions-nous jamais au bon marché auquel nous avons le droit de prétendre?

Quel est le mal, quelles en sont les causes? c'est ce que nous nous proposons d'examiner.

Nous ne vous parlerons pas de la félicité des eaux de la Lys, que nos adversaires, administrateurs aussi bien qu'ingénieurs, ont toujours contestée; pour tout homme impartial, le fait est trop avéré aujourd'hui; d'ailleurs, les ingénieurs se succèdent et ne se confirment pas; contrairement à l'avis de son ancien collègue, M. l'ingénieur en chef des rivières et canaux du département n'hésitait pas d'écrire, il y a quelques semaines à peine, que la pestilence des eaux de la Lys rendait impropre à l'alimentation de notre nouveau canal; c'est donc là une question jugée par les maîtres en cette matière.

La cause de la cherté git dans l'éloignement de notre point de puisage, dans l'énormité fabuleuse du coût du premier établissement. Vous en aurez une idée en apprenant que les deux machines qui fonctionnent à Bousbecques, qui représentent chacune la force de 50 chevaux-vapeur de notre pays, ont coûté 510,000 fr. C'est que, pour les fixer sur les bords de la rivière, sur un sol fuyant, il a fallu employer une forêt de pieux et les recouvrir d'un rocher artificiel auquel on a consacré des briqueteries entières. Ajoutez à cette première dépense la conduite de Bousbecques à Tourcoing, celle de Tourcoing à Roubaix, et vous alignerez un total de 1,300,000 francs, dont 1,100,000 auraient été éparpillés si l'eau avait été empruntée à l'Escaut plutôt qu'à la Lys.

Cette somme immense et inutile, jetée dans cette entreprise malheureusement conçue, rend et rendra toujours l'eau de la Lys d'un prix excessif.

En effet, si le coût de l'eau distribuée est aujourd'hui de 10 c. le mètre cube, il se décompose ainsi: 2 centimes 3/4 pour les dépenses de l'exploitation 7 c. 1/4 pour l'intérêt de l'amortissement. Si une combinaison plus économique avait été adoptée, cet intérêt et cet amortissement pouvaient facilement se borner à 3 c. 1/2 par mètre cube et l'eau, sans descendre au prix qu'on nous faisait espérer, qu'on nous garantissait moralement, c'est-à-dire à 5 centimes le mètre-cube, n'aurait coûté que 6 c. et une fraction, soit environ 40 0/10 de moins que le prix auquel nous sommes obligés de la vendre pour être indemnisés.

Or, comme il est annuellement distribué 2,000,000 mètres cubes, c'était une économie de 80,000 fr. dont Roubaix aurait profité pour 50,000 fr., Tourcoing pour 30,000.

Telle est la question étudiée au point de vue de la communauté. Si nous l'examinons au point de vue roubaixien, elle se présente sous un aspect bien plus pénible encore.

L'emprunt relatif à la distribution a été contracté, vous le savez, dans les proportions de 11/20 pour Roubaix et 9/20 pour Tourcoing; c'était une base fictive qui n'avait rien d'absolu: au contraire, le contrat nous force à payer cet emprunt au prorata de notre consommation. — Ainsi, la ville de Roubaix qui, par son immense emploi, contribue le plus efficacement à l'abaissement des prix de revient, travaille pour la communauté et non pour elle seule. Mais ce qui est pis encore, l'entreprise étant malheureuse, plus la ville de Roubaix absorbe d'eau, plus elle devient la victime d'un contrat désavantageux plus elle s'applique d'actions dans cette affaire onéreuse.

D'après le tableau dressé par M. le directeur et dont nous donnerons lecture, vous verrez que la consommation de Roubaix en 1872 s'estime à 1,440,000 mètres cubes, celle de Tourcoing à 590,000.

La dépense de première installation exagérée par les raisons que je vous ai données monte à 2,450,000 fr., représentant 123,000 fr. d'intérêts: de cette somme Roubaix paie et paiera 72 0/10, soit 88,560 fr. — Tourcoing 28 0/10, soit 34,440; somme égale 123,000 fr., c'est-

à-dire qu'à l'expiration de l'association toute compte fait, Tourcoing aura payé sa canalisation intérieure, les réservoirs érigés sur son territoire, rien de la distribution proprement dite, Roubaix l'aura soldée intégralement ou à peu de chose près.

Cette position si anormale; qui en subit les conséquences? L'industrie roubaixienne.

En échange de telles charges, jouissons-nous d'un avantage quelconque? Profitons-nous, par exemple, de la différence de 11 mètres d'altitude entre le niveau de notre territoire et celui de Tourcoing? Il arrive, au contraire, que les 4 kilomètres de conduites qui nous en séparent, causent une telle perte de charge que nous recevons l'eau à une pression moindre même que les distributions de Tourcoing. Aujourd'hui que notre distribution attend son plein, nous en constatons douloureusement la preuve. La plainte de MM. Vancion et Cie, menacés de chômage faute d'alimentation, en fait foi.

Notre position, eu égard aux machines de Bousbecques, est si dangereuse et si défavorable que s'il arrivait un accident, si léger qu'il fût, entre Roubaix et Tourcoing, nous serions réduits à un chômage immédiat et Tourcoing n'en souffrirait pas; — que si cet accident se produisait entre Bousbecques et Tourcoing, cette dernière ville placée au pied des réservoirs, travaillerait jusqu'à leur épuisement, longtemps encore après le complet arrêt des usines de Roubaix! Et cependant, nous supportons à nous seuls les 3/4 de cette établissement; nous payons 1,800,000 fr. sur les 2,450,000 fr. déboursés!

Aujourd'hui, Messieurs, la distribution est arrivée maximum de production; elle donne plus même qu'il n'est sage de lui demander, et M. le directeur, préoccupé de l'immense responsabilité dont il est investi, vous demande par un rapport dont je vais vous donner lecture, le doublement des conduites et l'installation d'une machine auxiliaire, dépense d'650,000 fr. dans laquelle, naturellement Roubaix participera pour 468,000 fr.

Il a pu à vos devanciers de prendre un intérêt majeur dans une opération dont les résultats sont déplorables, puisque, sans compter la qualité, l'eau promise à 5 c. revient à 10 c.

Etes-vous d'avis d'y prendre une plus large part encore ou de la renouveler sur les mêmes bases?

Voilà ce que vous avez à décider. La question est de la plus haute gravité; elle touche aux intérêts les plus délicats, les plus capitaux de notre cité: l'interruption du travail pour une cause quelconque, y causerait des pertes, des perturbations effrayantes. Nous tremblons de vous en proposer personnellement la solution.

Avant l'entreprise, nous en avons prédit les conséquences, et nous avons tout fait pour les éviter. Aujourd'hui, l'œuvre est consommée. Y a-t-il moyen de l'améliorer en lui donnant un développement nouveau? Y a-t-il moyen surtout d'obtenir de notre associé une modification au contrat, une renonciation aux avantages qu'elle s'est attribués.

Tel est le problème à résoudre; et nous voudrions, si l'Administration et le Conseil partagent notre avis, que cette étude si sérieuse fût confiée à une Commission spéciale et plus nombreuse que la nôtre.

Je vous ai dit en débutant que nous vous donnerions les causes du mal; je vous les ai expliquées.

Avant de vous entretenir des remèdes possibles dont aura à se préoccuper la Commission que vous nommerez, je l'espère, permettez-moi de vous donner lecture du travail de M. Rymkiewicz.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX

DIRECTION.

(Extrait du rapport sur le projet de budget pour l'année 1872.)

« Nous croyons devoir faire observer aux administrateurs municipaux que, pendant les mois d'août et de septembre de cette année, la consommation a atteint 10,200 mètres cubes d'eau par jour industriel. Ce volume n'a pu être réalisé que par une marche presque non interrompue de jour et de nuit des 2 machines, en nous forçant de différer certaines réparations assez importantes sous peine de pénurie d'eau.

« Avec une machine, nous marchons à 22 tours de volant, sans que la pression de la conduite dépasse 6 atmosphères. En marchant à 2 machines, nous ne pouvons guère dépasser 15 tours chacune et la pression est 7 atmosphères dans le tuyau de refoulement.

« Abstraction faite de la différence de pression importante au point de vue de l'économie de combustible, c'est donc environ 1/3 de l'effet utile de chaque machine qu'il nous est impossible d'employer, par suite de l'absence de la 2^{me} conduite de refoulement, laquelle devient de plus en plus nécessaire, en cas de fuite sur celle qui existe, vu l'insuffisance actuelle des réservoirs.

« De plus, l'installation de la 2^{me} conduite n'exclut pas la nécessité d'établir une 3^{me} machine pour une distribution de 10,000 mètres cubes d'eau par jour, car la prudence exige qu'il y

- » en ait toujours une en réserve.
- » En présence de ce qui précède, et sous peine d'entraver le service, il y a absolue nécessité d'établir dans le plus bref délai:
- » 1^o Une conduite de refoulement de 0 m.50 de diamètre pour une dépense de 450,000
- » 2^o Bâtiment et machine supplémentaire 200,000

Total de la dépense 650,000

« Le matériel ainsi complété nous permettra, en cas de réparation d'une conduite et d'une machine, de distribuer un volume d'eau de environ 14,000 mètres cubes par jour industriel et en temps ordinaire, 17,000 mètres cubes par jour, tout en ayant une machine de réserve.

« Fait à Roubaix-Tourcoing, le 11 octobre 1871.

» Le Directeur.
» Signé: RYMKIEWICZ

Il y a deux ans, quand la proposition d'établir une nouvelle machine à Bousbecques, de procéder au doublement de la conduite fut émise, j'eus l'honneur de faire au Conseil municipal une proposition qui ne fut pas accueillie.

Vous savez que le produit de la vente des eaux du canal est partagé entre la ville et la Compagnie de l'Espierre: je demandai qu'en laissant subsister cette convention en ce qui concerne les riverains du Canal, la ville abandonnât toute prétention sur le produit des concessions qui pourraient être faites aux industriels non riverains qui n'auraient été tributaires que de la Compagnie de l'Espierre. Si l'Administration avait accepté cette combinaison, la ville ne perdait pas un centime des recettes qu'elle percevait jusque là, et une Compagnie qui n'était autre que la Société de l'Espierre, s'engageait à fournir l'eau à 50 0/10 de rabais sur le tarif des eaux de la Lys.

Le plan de cette Société était d'ériger un réservoir alimenté par une unique machine et de dire aux industriels: « Associez-vous pour placer à vos frais une conduite, et venez chercher vos eaux à leur point de départ »

Qu'en serait-il résulté? C'est que 10 ou 12 industriels, établis dans le même rayon, se seraient empressés de s'entendre pour poser à frais communs une conduite. Comme dans le chiffre de 140,000 de débit social à Roubaix, les dits industriels peuvent figurer pour une somme de 20 à 30,000 francs, ils n'auraient pas hésité à faire le sacrifice d'une dépense de tuyaux, fussent-ils longs de deux kilomètres, et dût-elle s'élever à 40, 50 et même 60,000 francs; car, en échange, de cette dépense une fois consentie, ils réalisaient sur leur consommation annuelle s'élevant à 20 ou 30,000 francs, une économie de 10 à 15,000 francs; en quatre ans, par la différence du coût de l'eau, ils amortissent leurs frais d'installation: après quatre ans, ils se trouvaient dans la position exceptionnelle d'user, pendant quarante ans, d'une eau moitié meilleur marché que l'eau municipale.

On nous a opposé de grands mots vides de sens et surtout de vérité. On reprocha à notre projet de porter atteinte à l'égalité des industriels, de faire revivre les privilèges; et nous ne voulant pas admettre que des manufacturiers pussent jouir de la faveur de travailler plus avantageusement que leurs confrères. — J'eus beau répliquer qu'on entravait le progrès, qu'on enchaînait la liberté, qu'on suivait une voie rétrograde: ma combinaison ne fut pas agréée.

Et cependant quels auraient été les résultats?

Nous favorisons l'industrie roubaixienne; nous poussons à son développement; nous attirons une population nouvelle au milieu de nous; nous enrichissons la caisse municipale, puisque tout habitant nouveau paie à l'octroi une contribution annuelle de 15 francs par tête. Par l'extension et la multiplicité des établissements que nous attirons sur notre territoire nous faisons augmenter la valeur du sol qui est le critérium de la prospérité d'une ville. Nous ne nuisons à personne, nous étions utiles à beaucoup.

En épargnant le produit de la distribution de Lys, en y suppléant partiellement par les eaux du canal, nous aurions indéfiniment la dépense de 650,000 francs qu'on vous demande aujourd'hui et que l'état de nos finances nous empêchera peut-être de réaliser.

Nous devenions de moins en moins actionnaires d'une mauvaise entreprise; nous retournions les rôles (et nous en avions le droit), Tourcoing supportait la majorité des charges, Roubaix n'en avait plus qu'une faible part.

Je dis, Messieurs, que nous avions le droit, et Tourcoing ne saurait le nier. Lors de la première étude du projet de distribution, un article 17 auquel a succédé la convention 13, disait: « Nul ne pourra poser sous les pavés de la ville d'autres tuyaux pour l'amenée des eaux que ceux de la distribution de Lys. »

Nous avons protesté contre cette rédaction et ses conséquences. Nous avons visité individuellement tous les conseillers d'Etat et leur avons démontré ce que contenait de répréhensible et de coupable une telle convention. La ville ne se suicidait pas, mais elle se mutilait volontairement. Elle renouait à toujours à l'utilisation des eaux de son canal, une de ses propriétés, une de ses richesses.

Le conseil d'Etat, plus jaloux et plus intelligent de nos intérêts que l'Administration de cette époque, voulut bien nous écouter. Il ne consentit à déclarer d'utilité publique la distribution de Lys qu'à la condition que cette clause 17 disparaît. Les Conseils municipaux de Roubaix et de Tourcoing, extraordinairement réunis, l'abrogèrent, et la liberté d'user des eaux de notre canal nous fut maintenue sans restriction.

Aujourd'hui, retroverrons-nous une société qui nous fasse les mêmes offres qu'il y a deux ans, qui nous propose une réduction de 50 ou même de 40 % sur le tarif actuel.

Nous l'espérons, mais votre commission appréciera s'il faut attendre ces ouvertures qui, d'après nos prévisions, nous pourraient se formuler avant quelques mois: si, au contraire, il n'y a pas péril en la demeure, et s'il ne faut pas s'entendre immédiatement avec Tourcoing, lui proposer la modification de notre contrat, et continuer avec cette ville notre œuvre commune—décisions de la plus haute importance.

Depuis que nous avons lu ce rapport à nos collègues, une étude plus approfondie des travaux à exécuter, nous a été envoyée par M. l'ingénieur du service. On nous propose, non seulement le doublement de la conduite de Bousbecques à Tourcoing, mais encore celui de Tourcoing au gaz de Roubaix. Cette légitime satisfaction à nos intérêts, élèverait la dépense à 850,000 fr. au lieu de 650,000. Rien ne coûte à la ville de Tourcoing, vous le voyez, pour nous être utile et agréable: il est vrai qu'elle se montre généreuse avec nos propres deniers, puisqu'elle peut se flatter que, quelle que soit la dépense, elle n'y participera jamais que pour le quart, et que nous en supporterons les trois quarts.

Le fonctionnement des machines de Bousbecques, leur tenue, la comptabilité, la direction ne laissent rien à désirer. Nous n'avons qu'un nous applaudir de l'activité et de l'intelligence de M. Rymkiewicz.

Nous n'oserions pas vous proposer sur le budget du personnel la moindre économie. Trop et de trop graves intérêts sont en jeu pour que nous acceptions la responsabilité d'une réforme qu'on ne manquera pas de nous reprocher, si la moindre interruption survenait dans l'alimentation déjà si difficile de nos deux villes.

Recbaix, le 12 novembre 1871.

Signé: MOTTE-BOSSUT.
Rapporteur;
ACHILLE SCRÉPEL, J. QUINT.

Faits Divers

Un incendie, qui a failli prendre des proportions considérables, s'est déclaré hier matin, vers neuf heures, dans les sous-sols des magasins du Louvre, à Paris. Un ouvrier gazier qui travaillait à cet endroit aurait eu l'imprudence de laisser tomber un outil sur un tuyau. Le choc aurait crevé le métal et le gaz se répandant aurait pris feu: Grâce aux prompts secours apportés par les pompiers et la troupe de ligne, le feu a pu être concentré dans son foyer primitif, c'est-à-dire, dans les magasins spécialement consacrés aux lainages et aux cotonnades.

On évalue les pertes à environ 2 millions; nous ne pouvons rien affirmer à ce sujet. Le Temps dit que les dégâts matériels sont relativement peu importants.

—Hier matin, des ouvriers qui travaillaient à démolir la maison qui fait le coin du boulevard de la Villette et de la rue de

Colombes, trouvèrent dans le tuyau d'une cheminée, le cadavre d'un petit ramoneur, dans un état de décomposition complet. Un commissaire de police s'est aussitôt transporté sur les lieux, afin de constater le fait. On expliqua cet événement par cette circonstance que, depuis plus de deux ans, la maison était abandonnée; et qu'elle servait de repaire à un tas de pauvres diables sans gêne, et spécialement de petits ramoneurs qu'on laissait coucher-là.

OBIT SOLENNEL

Un obit solennel du mois sera célébré le Jeudi 7 décembre, à neuf heures et demie, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Monsieur JULIEN POMMERET, décédé à Roubaix, le 29 Octobre 1871, dans sa 44^{me} année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 1602

Commerce

New-York, 3 décembre.
Upland, 19 c. 1/8
Change 4 fr. 88 3/4. — Or, 110 1/4 0/0.

A New-Orléans, le low middling revient à 125 fr. 50 au Havre.

Voici le tableau résumant le mouvement de l'article aux ports; les quantités sont exprimées en milliers de balles:

Recettes.	Expéditions			Stock 1870	Recettes 1870
	Anglet.	France.	Coast.		
Samedi... 14	1	0	0	386	20
Lundi... 20	8	4	0	393	30
Mardi... »	»	»	»	»	»
Mercredi... »	»	»	»	»	17
Jeudi... »	»	»	»	»	39
Vendredi... »	»	»	»	»	20
Total en 3j.	34	9	4	»	133

Liverpool, 5 décembre.
Ventes 18,000 b. dont 10,000 b. pour la filature. George 9 11/16, Louisiana 10, Opma 7 1/2. Louisiane décembre-janvier 9 15/16, Amérique dito 9 11/16.

BOURSE DE PARIS

du 6 Décembre

Rente 3 p. %	56 65
— 4 1/2 p. %	84 25
Nouvel emprunt	91 25

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Jeudi 7 Décembre 1871

Les maris sont esclaves, comédie en 3 actes, de M. de Lérès.

Ernest, comédie en un acte de MM. Clairville et Gastineau.

Comme elles sont toutes, comédie en un acte, de M. Charles Narrey.

On commencera à 7 heures 1/2

MODES

Madame DEPOLLY a l'honneur d'annoncer aux dames de Roubaix qu'elle vient d'ouvrir un magasin de modes (aux Quatre Saisons) rue Pellart, n° 5 et les invite à venir visiter son bel assortiment de fleurs et de plumes de premier choix ainsi que rubans et turquoises.

Ayant nouvellement reçu plusieurs modèles de Paris (haute nouveauté) pour dames, demoiselles et enfants, elle espère que son genre de travail plaira au bon goût de ces dames et qu'elles l'honoreront de leurs visites.

English spoken.—Fashionable millinery. 1610

Spécialité de dentiers en tous genres

Tratements spéciaux pour le REDRESSEMENT DES DENTS

VERBAUGGÆ

DENTISTE

BREVETÉ PAR S. M. LE ROI DES BELGES

RUE DE L'HOSPICE 8, ROUBAIX

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

DU CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

AVEC le véritable nom

MOUVEMENT DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

RELEVÉ COMPARATIF DU MOIS DE NOVEMBRE 1869, 1870 et 1871.

Mouvement du mois de Novembre 1869		Mouvement du mois de Novembre 1870		Mouvement du mois de Novembre 1871	
9,312 colis de laine peignée	1,002,715 k.	4,181 colis de laine peignée	449,785 k.	8,323 colis de laine peignée	896,366 k.
» de blouses	néant	2 » blouses et écouilles	40	10 » blouses et écouilles	1,130
208 » de laine filée	21,924 k.	69 » de laine filée	7,234	337 » de laine filée	35,698
5 » de soie	31	1 » de soie	18	6 » de soie	94
1,665 » de coton	178,270	265 » de coton	28,141	2,455 » de cotons	262,452
11,190 colis pesant ensemble	1,202,940	4,618 colis pesant ensemble	485,218	11,131 colis pesant ensemble	1,195,740